



Certificat de Spécialisation

TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES : Utilisation et maintenance

Les principales activités

Cette formation vise une double spécialisation en maintenance d'outils et engins utilisés en viticulture ou en agriculture. Elle permet de prétendre à des postes de Tractoriste ou de Chef de culture dans les domaines viticoles ou agricoles.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Alternance Centre / Entreprise
Statut d'apprenti, rémunéré
Aucun frais de formation
Accompagnement du CFA
dans la recherche de contrat

FORMATION CONTINUE

Stagiaire de la Formation Professionnelle
Continue (nous consulter)

OBJECTIFS

Préparer un diplôme national
de niveau 3 (niveau CAP)
Devenir tractoriste qualifié
Enrichir un parcours d'études
Trouver un emploi ou une formation
après la session (100% au CFAA en 2022)
100% des apprentis satisfaits en fin de
formation au CFAA du Haut-Rhin

DEROULEMENT

1 an de formation
75% du temps en entreprise,
dont 5 semaines de congés payés

Au CFAA

524h de cours sur l'année soit
65 jours de cours sur 18 semaines
2 à 5 jours hebdomadaire
Rentrée en septembre
Du lundi au vendredi
Site de Rouffach

POUR QUI ?

Moins de 30 ans pour l'apprentissage,
sans limite pour la formation continue
Titulaire d'un diplôme au minimum
niveau 3 ou expérience professionnelle



Les + de la formation !!

- ✓ 71% de réussite à l'examen (5 admis/7)
- ✓ Le matériel et les espaces du domaine viticole et de l'exploitation agricole de l'Etablissement
- ✓ L'expertise de l'alternance
- ✓ La valorisation du travail en entreprise
- ✓ Les travaux pratiques chez les professionnels
- ✓ Poursuite d'études Titre professionnel (TP) Technicien de maintenance d'engins et de matériels agricoles

Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 2 Lieudit Saint-Gilles 68920 Wintzenheim
cfa.rouffach@educagri.fr - www.epl68.fr

Contenu de la formation

La préparation du certificat de spécialisation se décline en 3 axes appelés UC « unités capitalisables » :

- Les travaux mécanisés
- L'entretien et la maintenance des agroéquipements
- Le suivi et la gestion de l'atelier

Afin de développer des capacités professionnelles, les supports pédagogiques offerts par le Domaine de l'Ecole (exploitation vitivinicole de l'établissement) et par la Ferme de la Judenmatt (exploitation agricole de l'établissement) sont des atouts auxquels s'ajoutent les nombreux TP réalisés chez les viticulteurs-formateurs et agriculteurs-formateurs tout au long de la session.

Enseignements professionnels

Réaliser les travaux agricoles ou viticoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

Choisir le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation d'un chantier, préparer le matériel et les équipements choisis, utiliser les matériels et les équipements choisis dans un souci d'efficacité et de sécurité, et dans le respect des règles de l'environnement, contrôler la qualité du travail.

Etre capable d'assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements

Assurer l'entretien et la maintenance des moteurs thermiques, repérer les principaux dysfonctionnements (fumée, bruit, odeur, fuite...), choisir les produits consommables, pièces et outils nécessaires aux interventions, effectuer le remplacement de pièces simples et des travaux simples d'atelier (soudage, perçage, meulage, ajustage...).

Etre capable de participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

Etre capable d'utiliser des documents de suivi, remplir les fiches de chantier, les carnets de champ et les carnets d'entretien, exploiter les documents de suivi, gérer les approvisionnements en produits consommables, pièces détachées et outillages, fournir les références nécessaires à la commande des différents approvisionnements, proposer un calendrier d'utilisation et d'entretien des matériels et équipements, inventorier les matériels et les équipements disponibles dans l'entreprise, déterminer les périodes d'utilisation et d'entretien des matériels et équipements

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.

L'apprenti perçoit un salaire minimum. **Plus d'Infos sur:** <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Evaluation

Le certificat de spécialisation est un titre du ministère chargé de l'agriculture qui atteste d'une qualification professionnelle dans un champ professionnel précis.

La formation est évaluée sur l'année. Il est nécessaire de capitaliser les 3 UC Unités Capitalisables pour obtenir le CS TMA.

Le CFA du Haut-Rhin accueille les apprentis en situation de handicap sans limite d'âge sous réserve du contrôle de l'aptitude au poste par la médecine du travail. Référent Handicap au CFA : virginie.brender@educagri.fr

Informations pratiques

Vous aurez un entretien de motivation avant votre entrée en formation. Contactez le CFA pour solliciter un rendez-vous.

**Inscrivez-vous
sur notre site
internet**

Complétez votre
dossier de candidature
à partir du **15 janvier**

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking)

**Hébergement à proximité à consulter sur le site de
l'office du tourisme de ROUFFACH**

Restauration de qualité, privilégiant le bio et le local

Des associations culturelles et sportives

CDI, Centre de ressources

Parcelles expérimentales

Atelier d'agroéquipement



Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 2 Lieudit Saint-Gilles 68920 Wintzenheim
cfa.rouffach@educagri.fr - www.epl68.fr